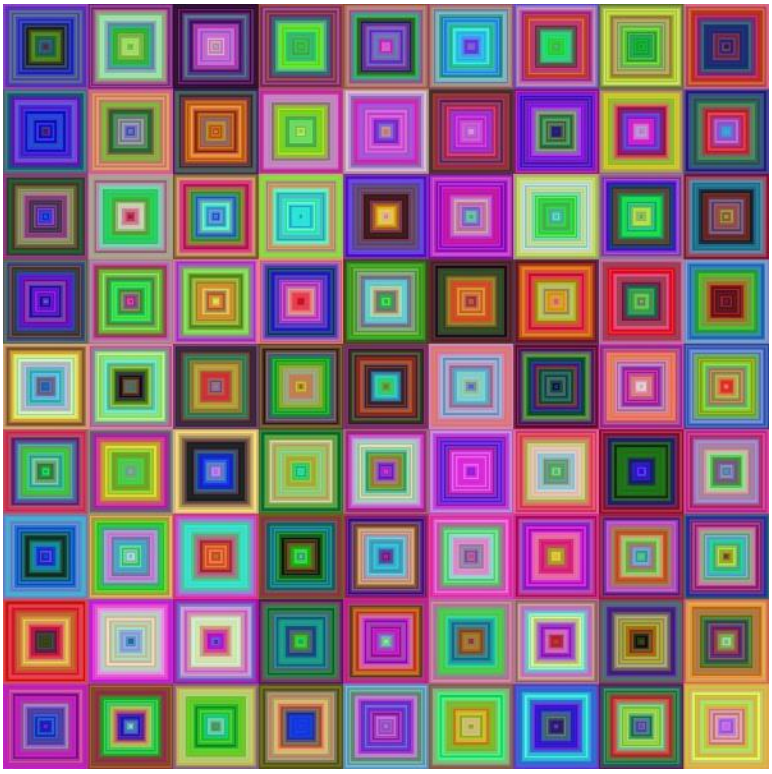

« CHOISIR SON CHEZ SOI »

Contribution de l'habitat inclusif à la diversité des lieux de vie

Journée régionale

le 18 juin 2019, Pont-Péan (35)

CREAI BRETAGNE

Agence Régionale de Santé Bretagne

« CHOISIR SON CHEZ SOI »

Contribution de l'habitat inclusif à la diversité des lieux de vie

Le 18 juin 2019, Pont-Péan (35)

ARGUMENTAIRE

Habitat intermédiaire, habitat adapté, habitat partagé, domicile groupé accompagné… autant d'appellations et de configurations qui ont vu le jour ces dernières années pour r**épondre aux attentes de personnes en situations de handicap dans une société inclusive.**

Ces initiatives élargissent la diversité de solutions, contribuant ainsi à la possibilité pour chaque personne de trouver « un chez soi » qui corresponde à ses attentes, à ses besoins et à son **droit de choisir son lieu de vie** tel qu'inscrit dans l'article 19 de la convention des droits des personnes handicapées de l'ONU[1]. Pour que chaque personne ait la possibilité de choisir son lieu de vie, **l'habitat inclusif ne doit pas se résumer en une formule unique mais bien se situer dans un continuum entre le logement ordinaire et l'hébergement en institution en offrant une palette de possibilités.** L'habitat inclusif est aujourd'hui encadré par la loi Elan[2], cette définition ne doit pas faire de l'habitat inclusif une 3ème voix « administrative » mais bien une démarche s'appuyant sur un référentiel de valeurs et de pratiques visant la transformation des conditions de vie.

Les différentes configurations de l'habitat inclusif partagent trois caractéristiques communes :

- une organisation qui fait du lieu d'habitation de la personne, son logement personnel, son « chez soi »,
- la conjugaison de la réponse au besoin de logement et aux besoins d'aide, d'accompagnement, et le cas échéant, de « veille » dans un objectif de sécurisation de la vie à domicile, en assurant une assistance en cas de problème ;
- l'insertion active dans la vie de quartier, l'environnement de proximité.

Ces configurations reposent sur des modalités d'accompagnement spécifiques : ouverture des habitants sur leur environnement et inscription dans la cité, inclusion sociale par un soutien dans l'accès aux droits et aux services... Ces accompagnements font appel aux compétences de recueil des attentes des personnes et à l'évaluation de leurs besoins, nécessitent une bonne connaissance des ressources locales (services d'aide à domicile, soins, acteurs de la vie sociale et des loisirs, ...) et une capacité à les mobiliser et à coopérer.

L**es établissements et services médico-sociaux pour adolescents et adultes en situations de handicap font partie de ce continuum de réponses,** que ce soit par des mises en situation d'évaluation et/ou par de l'étayage de l'indépendance résidentielle (séjour en FJT ou gîte, séjour d'accueil temporaire en appartement, accompagnement par des plateformes d'autonomisation ou accompagnement hors les murs, …).

Enfin, si ces formes d'habitat sont à articuler avec l'offre de services définies via les schémas départementaux et le programme régional de santé de l'ARS, il est aussi nécessaire de les inscrire dans les plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et dans les Programmes Locaux (ou départementaux) de l'Habitat (PLH).

Cette journée intéresse tous les acteurs de la vie dans la cité, de l'accompagnement médico-social, mais aussi les promoteurs de la planification urbaine et de projets immobiliers. Cette journée régionale vise à comprendre les conditions d'un « chez soi », à se donner des repères pour co-construire avec les personnes en situations de handicap les réponses à leurs attentes. Il s'agira également d'identifier les leviers pour soutenir le développement de telles réponses.

---

[1] *Article 19 de la CDPH : « Les personnes handicapées ont la possibilité de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles vont vivre et qu'elles ne soient pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier »*

[2] *LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique*

« CHOISIR SON CHEZ SOI »

Contribution de l'habitat inclusif à la diversité des lieux de vie

Le 18 juin 2019, Pont-Péan (35)

PROGRAMME

8h30 Café d'accueil – Emargement

9h00 **Ouverture de la journée**
- Jean-Claude THIMEUR, Président du CREAI de Bretagne
- Dominique PENHOUET, Directeur-Adjoint hospitalisation autonomie, ARS Bretagne

9h15 **Les orientations nationales en matière d'habitat inclusif**
- Typhaine MAHÉ, chargée de mission, Direction de la compensation de la perte d'autonomie, CNSA

10h00 **Qu'est-ce qu'habiter ?**
Les conditions d'un « chez soi » et l'enjeu d'une diversité des lieux de vie
- Jean-Luc CHARLOT, sociologue, directeur de la Fabrik Autonomie

Echanges avec la salle

10h50 Pause

11h15 **Choisir son chez soi : Partage d'expériences**
- Habitat Handi-Citoyen de l'ADAPEI-Nouëlles
- Habitat Regroupé Rennes Saint Cyr/Redon de l'APF France Handicap et EPI Bretagne

Echanges avec la salle

12h45 Repas sur place

14h00 **Choisir son chez soi : Partage d'expériences**
- Dispositif SILAPSY, Solidarité Estuaire- SILENE-service de psychiatrie, Saint-Nazaire

Le développement d'habitats regroupés en Ille-et-Vilaine
- Corinne EVANO-PANHELLEUX, Chargée du suivi de la planification de l'offre pour les personnes en situation de handicap, Département d'Ille-et-Vilaine

Echanges avec la salle

15h20 **Les orientations d'une EPCI pour adapter l'offre de logement aux personnes en situations de handicap**
- Gilles DREUSLIN, Service Habitat - Unité dispositifs de solidarité, Rennes Métropole

15h50 **L'impact du développement de l'habitat inclusif sur les pratiques d'un bailleur social**
- Amel TEBESSI, Directrice Adjointe du Développement et de l'Innovation, Espacil habitat, Rennes

16h30 **L'adéquation des offres de « chez soi » aux attentes des personnes en situations de handicap : Point de vue d'une MDPH**
- Véronique AULNETTE, cheffe de service, MDPH d'Ille et Vilaine

17h00 Clôture par Pascal THEBAULT, directeur du CREAI de Bretagne

La bibliographie de la journée sera mise en ligne sur le site du CREAI de Bretagne, rubrique *Actes des journées*

205 participants hors intervenants

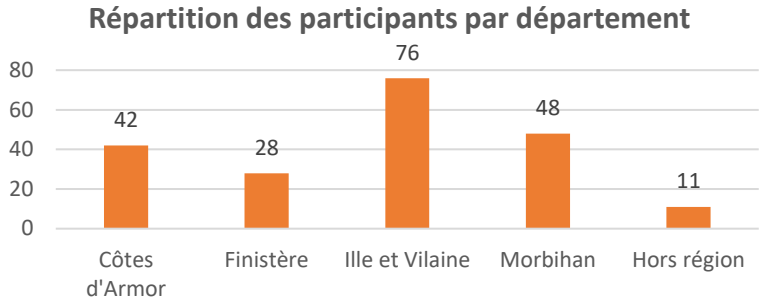

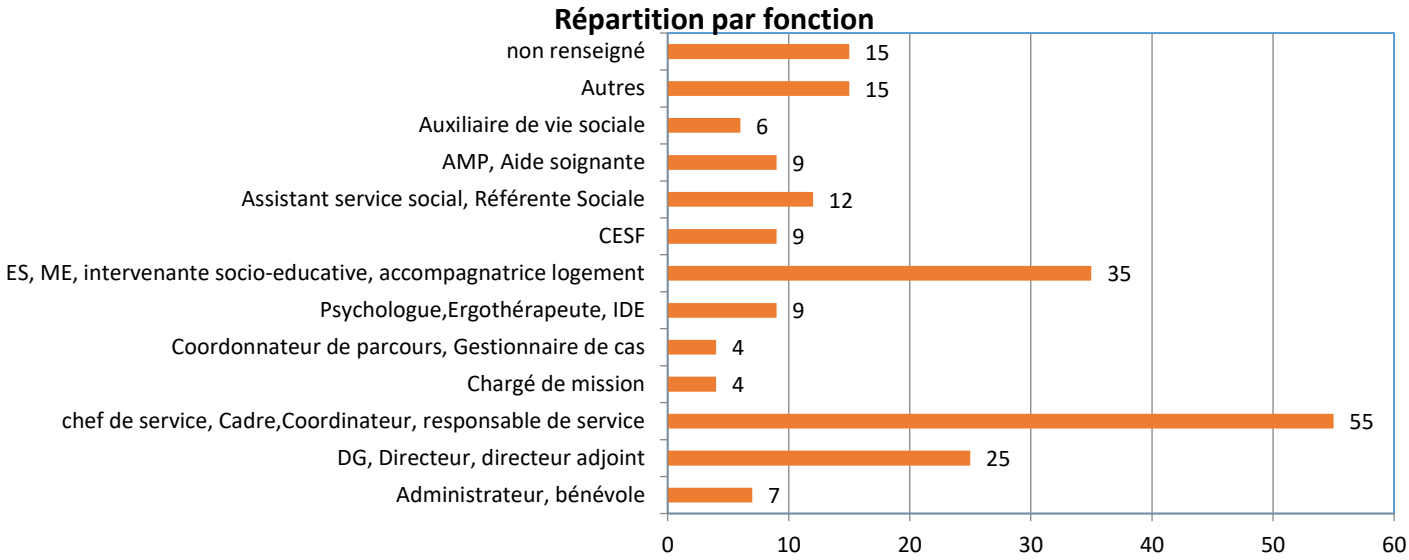

NOS PROCHAINES JOURNEES D'ETUDES

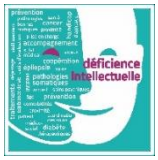

Déficience intellectuelle
et maladie somatique :
Informer, dépister et prendre soin
12 septembre 2019 à Vannes

L'ESAT dans le parcours
des travailleurs
en situation de handicap
3 décembre 2019 à Pontivy

2e Séminaire Interrégional
des directeurs-trices des ESMS pour
adultes en situation de handicap
12 et 13 décembre 2019 à Vannes

NOS PROCHAINES JOURNEES DE FORMATION (INTER-ETABLISSEMENTS)

• SERAFIN-PH : Comprendre et s'approprier la nomenclature	Le 20 juin 2019
• Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	Le 5 septembre 2019
• Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance	Le 13 septembre 2019
• Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	Les 17 septembre et 7 novembre 2019
• Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (PHV) à domicile	Le 1er octobre 2019
• Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en protection de l'enfance	Le 3 octobre 2019
• Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	Les 17 et 18 octobre 2019
• Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap	Les 12 et 13 novembre 2019